

fonctions jusque vers 1680.¹⁰⁹⁾ Vu l'absence persistante des Humyn, dont il est l'homme de confiance et l'officier de 1669 à 1675 pour leur terre de Schoppach,¹¹⁰⁾ il exerce effectivement tous leurs pouvoirs au point d'être parfois qualifié de prévôt.¹¹¹⁾

Par lettres patentes datées de Bruxelles, le 31 août 1673, il sera nommé par le Roi receveur des domaines au quartier d'Arlon en remplacement de feu Thomas Reichling. Il prêtera serment le 2 octobre suivant¹¹²⁾ et rendra les comptes de 1673 à 1680,¹¹³⁾ se montrant un agent très diligent et en même temps soucieux de ses intérêts propres. Par exemple, le 8 novembre 1676, les mayeurs de Rambrouch et de Hobscheid, au nom de leur communauté, pour racheter leurs villages engagés par le souverain au marquis de Raggi et les réunir de nouveau à la prévôté d'Arlon, lui emprunteront 200 patagons, 130 pour Hobscheid et 70 pour Rambrouch, dont ils payeront les intérêts au denier seize.¹¹⁴⁾ C'est un beau coup double, puisqu'il récupère en même temps, aux frais des justiciables, les tantièmes de lieutenant-prévôt et de receveur dont il eût été privé.

Charles-Albert rendra aussi deux comptes annuels pour la période commençant à la Saint-Martin 1674 et finissant à pareille date en 1676 en ce qui concerne, dans le quartier d'Arlon, les confiscations pour cause de guerre avec la France.¹¹⁵⁾

Ses fonctions seront interrompues par les événements militaires de 1681 et sa comptabilité cesse d'être présentée à la Chambre des Comptes de Bruxelles pendant dix-huit ans. Cependant, il n'a pas tardé à se rallier au vainqueur et on le trouve cité comme receveur des domaines à Arlon dès le 14 mars 1682 et jusqu'au 11 septembre 1687 par le protocole du notaire Hargardt.

Au vrai, pour se conformer aux directives du régime nouveau, il a pris ces domaines à ferme comme aussi ceux de Remich, Diekirch, Grevenmacher et autres lieux *spécifiés dans son bail, y compris le haut-conduit et le pied-fendu* sauf pour Givet, Charlemont et Agimont.¹¹⁶⁾ Il porte le titre de fermier général et a pour sous-traitant du haut-conduit dans toute la province, au 7 octobre 1683, Jean Rossay, lieutenant-prévôt de Bastogne. Il est d'ailleurs en difficultés avec celui-ci, qui renoncera le 30 octobre suivant, mais devra payer un acompte de 301 patagons.¹¹⁷⁾

Charles-Albert de Bettenhoven a résigné son poste de lieutenant-prévôt, que l'on trouve occupé dès 1684 par le cleric-juré et notaire Jean Hargardt, qui lui saura gré de ce désistement et lui prodiguera désormais les qualifications les plus pompeuses.¹¹⁸⁾

Par contre, par lettres patentes du Roi de France du 5 décembre 1687 et après avoir financé cette charge, il sera nommé conseiller et gruyer des eaux et forêts du quartier d'Arlon tout en conservant pendant un temps la recette des domaines.¹¹⁹⁾ C'était un cumul difficile à maintenir. Aussi, les administrateurs qui dirigent de Paris cette branche de l'administration confieront-ils cette recette